

BULLETIN D'ADHÉSION

à retourner à admin@dac34.org

Adhérer au DAC 34 c'est :

- ✓ Faire partie d'un dispositif départemental dont l'objectif est l'appui à tout professionnel et usager confronté à une situation complexe,
- ✓ Participer à une réflexion globale et de territoire pour éviter les ruptures des parcours de soins des usagers,
- ✓ Connaitre et faire connaître les différentes ressources du territoire,
- ✓ Intégrer un des collèges du DAC, permettant de porter vos voix pour une optimisation de l'organisation des acteurs de santé sur notre territoire,
- ✓ Proposer vos compétences, vos réflexions, vos propositions à l'ensemble des acteurs de votre territoire par le biais d'actions soutenues par ce dispositif.

Selon l'article 6 des statuts de l'association DAC 34, les adhésions sont soumises à validation auprès des membres du Bureau de l'association.

Une fois l'adhésion validée, vous pourrez procéder au paiement de la **cotisation de 10€**, via HelloAsso ou par virement bancaire.

L'adhésion est pleine et entière après validation et paiement de la cotisation, et lui permet de participer de plein droit à l'assemblée générale de l'association.

Je souhaite devenir membre de l'association DAC 34 et propose ma candidature au sein du collège suivant :

Collège des acteurs du soin primaire en tant que personne morale ou à titre individuel, les organismes gestionnaires des Centres De Santé (CDS) et des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), les associations de professionnels de santé et autres acteurs de santé, les équipes de Soins Primaires (ESP), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Collège des établissements de santé et de leur regroupement

Collège des acteurs du secteur social et/ou médico-social en tant que personne morale ou à titre individuel, les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), les SAD, les SPASSAD, les CCAS...

Collège des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), les lieux d'hébergement médico-sociaux adultes et enfants, et toute autre structure intervenant dans le secteur social et médico-social

Collège des usagers du système de santé et des représentants des territoires, les associations agréées d'usagers du système de santé, les associations d'usagers du secteur social et médico-social, les associations de patients, les usagers du système de santé à titre individuel ; les délégués des élus de chaque territoire du DAC

Collège des coordinateurs des parcours de santé, il comprend notamment les organismes gestionnaires de réseau de santé, les Dispositifs Spécifiques Régionaux (DSR), les Communautés 360, les Dispositifs de Clinique Indirecte Concertée (D-CLIC), et toute structure intervenant dans la coordination du parcours patient, les CLS

Collège des partenaires institutionnels, ceux des services de l'Etat, des établissements publics et des collectivités territoriales, ainsi que les organismes qui financent ces actions, également les unions régionales des professionnels de santé (URPS) et les fédérations de réseaux de santé.

Je candidate en qualité de :

<input type="checkbox"/> PERSONNE MORALE Nom de la structure : Personne désignée pour représenter la structure : NOM et prénom : Fonction : Adresse mail :	<input type="checkbox"/> PERSONNE PHYSIQUE Nom et prénom : Profession : Adresse mail :
---	--

Fait le/...../..... A

SIGNATURE

En application du RGPD et de la loi du 6 janvier 1978, l'association DAC 34 s'engage à ne pas utiliser les informations recueillies à des fins commerciales. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, modification, suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à direction@dac34.org